



PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de Santé référent Pôle Gériatrie Autonomie



Réf : PDP-RH-016
Version : 1
Date : 16 novembre 2023

INTITULE DU METIER

Famille : Soins
Sous-famille : Management des organisations des soins
Libellé métier : Cadre de Pôle

DESCRIPTION METIER / POSTE

Composition du pôle

- Service de Court Séjour Gériatrique
- Equipe Mobile de Gériatrie
- Consultations mémoire, consultations gériatriques
- Service de SMR mention Gériatrie
- Unité Cognitivo Comportementale
- EHPAD (CMLS 2, CMLS 3, USA, Saint Jean 1^{er}, Saint Jean 2, Résidence de l'Etoile, Résidence du Senonais, Accueil de Jour Alzheimer, EHPAD à Villeneuve sur Yonne : CARNOT et Rives de l'Yonne)
- Service de rééducation
- Service de diététique
- Hôpital de Jour Gériatrique
- SSIAD

Description :

Le cadre supérieur de santé référent du pôle participe avec le Directeur des Soins, le chef de pôle, l'assistant administratif de pôle de pôle :

- A la réflexion de la mise en place de la délégation de gestion dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières
- A l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du contrat annuel de pôle
- A la répartition des moyens humains et matériels pour une organisation optimale des soins au sein du pôle
- Au suivi économique et financier du pôle ainsi qu'au rapport d'activité

Le cadre supérieur de santé référent du pôle assure :

- La mise en œuvre des objectifs institutionnels concernant le projet de prise en charge des patients et décline au sein du pôle les orientations du projet de soins
- La mise en œuvre, l'animation et le suivi des projets de pôle
- L'animation et la coordination des cadres de santé et IDEC du pôle
- En lien avec le chef de pôle, l'organisation de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la gestion des risques

Activités

1. Politique générale du pôle

Il participe en lien avec le chef de pôle et l'assistant administratif de pôle :

- A la définition des objectifs du contrat de pôle
- A l'élaboration du projet de pôle et du contrat de pôle



PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de Santé référent

Pôle Gériatrie Autonomie



Réf : PDP-RH-016
Version : 1
Date : 16 novembre 2023

- A l'évaluation du contrat de pôle
 - A la participation de l'élaboration du rapport d'activité du pôle
 - Aux instances décisionnelles du pôle
2. Coordination et communication
- Il organise un circuit d'information ascendante et descendante fiable avec les cadres et IDEC du pôle et le personnel du pôle
 - Avec le chef de pôle, il met en œuvre, anime et suit les projets du pôle
 - Il participe à la coordination des projets et actions des projets du pôle
 - Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de communication interne au pôle et avec les structures et/ou acteurs externes au pôle en lien avec le responsable de communication
3. Management des cadres de santé et IDEC

Le cadre supérieur de santé référent du pôle :

- Supervise et anime l'équipe de cadres de santé et IDEC pour :
 - Mettre en œuvre la politique de soins au sein du pôle
 - Favoriser et accompagner la recherche de nouvelles organisations
 - Définir des priorités d'actions
 - Faciliter le décloisonnement entre les structures du pôle
- Définit les niveaux de responsabilité et organise la répartition des activités
- Fixe des objectifs à atteindre
- Assure un rôle de guidance et de conseil
- Réalise l'évaluation professionnelle des cadres de santé et IDEC du pôle
- Détecte les potentiels évolutifs des cadres de santé et IDEC et les valorise
- Accompagne les projets professionnels des futurs cadres

4. Gestion

Le cadre supérieur de santé référent du pôle :

- En lien avec le chef de pôle, établit les besoins quantitatifs et qualitatifs en personnel non médicaux et les négocie avec le Directeur des soins
- Répartit et suit les moyens en personnel attribué entre les structures du pôle (postes et mensualités) et en assure un reporting au Directeur des soins
- Organise et gère la mutualisation de ces moyens
- Garantit le respect et l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents
- S'assure de l'application des règles statutaires et institutionnelles
- Participe à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Veille à la mise à jour des profils de poste et fiches de postes
- Accueille les nouveaux personnels, s'assure de leur suivi, de leur intégration



PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de Santé référent

Pôle Gériatrie Autonomie



Réf : PDP-RH-016
Version : 1
Date : 16 novembre 2023

- Développe le management
- Gère l'équipe de suppléance du pôle
- Centralise les absences du pôle et les demandes de remplacement associées
- Promeut les conditions de fidélisation des nouveaux personnels
- Recherche et développe les éléments d'attractivité dans l'exercice professionnel des agents
- Assure le suivi des effectifs et identifie les besoins en recrutement en collaboration avec le directeur des soins

5. Formation continue

Le cadre supérieur de santé référent du pôle :

- Propose :
 - Le plan de formation du pôle et assure le suivi de sa mise en œuvre
 - Un cahier des charges pour les formations spécifiques, en lien avec le service de formation continue
- Collabore avec le service de formation continue pour la sélection des organismes formateurs en lien avec le directeur adjoint de la coordination des soins et la direction de soins
- Participe à l'organisation du bilan des formations et s'assure du réinvestissement des formations sur le terrain

6. Enseignement

Le cadre supérieur de santé référent du pôle :

- Définit avec la cadre supérieure en charge des parcours les capacités d'accueil d'élèves et étudiants pour chaque service
- Supervise :
 - La planification des stages des élèves et étudiants non médicaux
 - Les modalités d'accueil et d'encadrement des élèves et étudiants non médicaux
- Favorisent un partenariat avec les écoles et les instituts de formation
- Favorise le parcours de stage

7. Gestion des structures, des mobiliers, des équipements, gestion économique et financière

Le cadre supérieur de santé référent du pôle contribue :

- Aux projets de rénovation ou de construction de locaux
- A la définition des critères de choix en matière d'équipements et de fournitures
- Au plan d'équipement
- Organise et gère la mutualisation des moyens matériels
- Participe :
 - A l'étude prévisionnelle des recettes et des dépenses
 - A l'analyse des données d'activité, de coût et de ressources
 - Au réajustement des stratégies à visée économique

8. Démarche qualité

Le cadre supérieur de santé référent de pôle :

- Participe à la certification Sanitaire et médico-sociale
- Met en place les moyens permettant l'optimisation du parcours de la personne soignée/ accueillie et la continuité des soins



PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de Santé référent Pôle Gériatrie Autonomie



Réf : PDP-RH-016
Version : 1
Date : 16 novembre 2023

- Garantie le respect des pratiques professionnelles conformément aux règles professionnelles en vigueur et aux bonnes pratiques de soins
- En lien avec le chef de pôle, organise/ planifie l'évaluation des pratiques professionnelles
- Assure le suivi de la gestion des risques (vigilances sanitaires) et des mesures de sécurité
- S'assure du suivi de l'ensemble des actions du pôle avec le chef de pôle et l'assistant administratif de pôle

9. Recherche

Le cadre supérieur de santé référent du pôle :

- Facilite le développement de la recherche paramédicale au niveau du pôle

10. Activités institutionnelles

Le cadre supérieur de santé référent du pôle ou du département :

- Participe à l'élaboration et à la mise en place du projet d'établissement
- Participe à des projets transversaux
- Représente l'établissement en externe
- Participe à la mise en œuvre de la politique qualité institutionnelle

Activité spécifique du poste :

Dans la gestion des ressources humaines et le management, le cadre référent du pôle Gériatrie Autonomie :

- Gère le secrétariat médical du secteur médico social
- Gère l'équipe de rééducateurs (kinésithérapeutes, diététiciennes, ergothérapeutes) en lien avec les référents

Dans le domaine de la communication, des relations intra et extra hospitalières, de la formation, de la recherche, de la qualité, le cadre référent du pôle gériatrie autonomie :

- Favorise le développement du réseau gérontologique
- Participe au conseil de la vie sociale (EHPAD), aux réunions d'équipe pluri professionnelles gériatriques, aux réunions d'encadrement du Centre Hospitalier, aux réunions d'encadrement du pôle
- Participe à l'élaboration des projets en collaboration avec les clubs services, les coordonne et priorise
- Communique avec les bénévoles et facilite leur visite au sein du pôle
- Reçoit si nécessaire, les usagers et / ou les familles
- Participe au CPOM
- Favorise le management par la qualité en participant à des comités de retour d'expériences, des revues d'EI et en organisant des réunions thématiques
- S'assure du suivi des actions mises en œuvre suite aux fiches d'évènements indésirables en lien avec le responsable Gestion des Risques

SAVOIR-FAIRE REQUIS

Description des savoir-faire	Base	Confirmée	Expertise
Piloter animer et conduire des projets			x
Fixer les objectifs, mesurer les résultats, évaluer les performances			x
Elaborer des tableaux de bords, des outils de suivi d'activité		X	
Participer aux projets institutionnels en interdisciplinarité			x



PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de Santé référent Pôle Gériatrie Autonomie



Réf : PDP-RH-016
Version : 1
Date : 16 novembre 2023

Analyser les situations complexes			X
Faire preuve d'esprit de synthèse et de réactivité			X
Prioriser / arbitrer et/ou décider			X
Argumenter / convaincre dans son domaine de compétence			X
Planifier les activités et les moyens, contrôle, reporting			X
Evaluer, développer et valoriser les compétences			X
Traduire les orientations stratégiques en actions			X

CONNAISSANCES ASSOCIEES

(Les niveaux sont basés sur des temps d'apprentissage)

Description des connaissances	Générales	Détaillées	Approfondies
Connaissances en matière de législation professionnelle hospitalière	X		
Connaissances de la spécialité du pôle, à acquérir ou à développer			X
Connaissances sur le management, sur l'évolution de la politique de santé et les nouvelles missions de l'hôpital		X	
Connaissance de l'institution		X	
Connaissance en matière de démarche qualité et de gestion des risques		X	
Encadrement du personnel			X
Gestion administrative, économique et financière	X		
Stratégie et organisation / conduite du changement			X

PROFIL DU POSTE

Pré-requis et qualifications

- **Etudes préparant au diplôme et métier**
Diplôme de cadre de santé
- **Pré-requis et qualifications INDISPENSABLES**
Expérience diversifiée requise dont au moins une expérience d'encadrement d'une équipe soignante, expérience d'encadrement polaire appréciée. Une expérience en gériatrie est à valoriser.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Liaisons hiérarchiques

- **Ascendantes (N+1) :**
Directeur Des Soins et des Parcours
- **Descendantes (N+1) :**
Cadres de santé et IDEC du pôle, référents de la kinésithérapie et de la diététique, équipes paramédicales et assistantes médico administratives

RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES et NATURE

Internes au CH

- Le chef de pôle
- L'assistant administratif de pôle
- Les praticiens du pôle
- Les cadres de santé et IDEC



PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de Santé référent

Pôle Gériatrie Autonomie



Réf : PDP-RH-016
Version : 1
Date : 16 novembre 2023

- Les cadres supérieurs référents des pôles
- Le cadre supérieur responsable des parcours
- Le directeur des soins et des parcours
- L'équipe de direction

Externes au CH

- L'ensemble des professionnels du réseau gérontologique
- La ville de Sens (en particulier le CCAS)
- Les établissements liés par convention avec l'Equipe Mobile de Gériatrie

Conditions d'exercice

(rythmes de travail, horaires, quotité de temps de travail, contraintes particulières)

Quotité de temps de travail : 100% - repos fixes

Rythme de travail : du lundi au vendredi, participation aux astreintes cadres les week end et jours fériés et aux permanences cadres de semaine.